

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

3. Le présent accord cesse d'être applicable un mois après la date de la notification de dénonciation à l'autre partie contractante. Les procédures en cours lors de la cessation seront néanmoins achevées conformément aux dispositions du présent accord.

Faint, illegible text in the lower middle section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible signatures or text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.